



COMMUNIQUE DE PRESSE

Mise en place des Programmes DATA-TIKA (الثقة في المعطيات)

Rabat, le 09 Juillet 2020

La digitalisation est, depuis plusieurs années, et en particulier depuis la crise du COVID19, un enjeu stratégique indiscutable.

La protection des données à caractère personnel constitue, aujourd'hui, la pierre angulaire de toute politique de transformation numérique.

Plus que de la protection des données à caractère personnel, c'est de la protection du citoyen au sein de l'écosystème numérique dont il s'agit.

La CNDP (Commission Nationale de contrôle de la protection des Données à caractère Personnel) lance les programmes DATA-TIKA, décliné en 3 formules :

- DATA-TIKA Entreprises.
- DATA-TIKA Institutions Publiques.
- DATA-TIKA Associations & ONG.

Pour le secteur privé, secteur public et la société civile.

L'adhésion à un programme DATA-TIKA permettra d'inverser les paradigmes :

Au lieu de se contenter de comprendre les actions à mener pour être en conformité avec la loi 09-08, l'adhérent pourra alimenter, de façon proactive, les approches terrain de la CNDP. Il s'agira d'élaborer, suite à quelques ateliers de travail avec la CNDP, un rapport pour répondre aux trois questions suivantes :

- Quels sont les leviers nécessaires pour l'émergence d'une économie de la donnée, et quelle est la place occupée par les données à caractère personnel ?
- Comment valoriser les « actifs data » existants et quels sont les mécanismes de protection à envisager pour assurer, à la fois, respect de la vie privée, encouragement de l'innovation et incitation à l'investissement ?
- Comment mettre à jour nos compréhensions et nos acceptations au sujet des frontières entre vie privée et vie publique, entre données à caractère personnel et données à caractère non personnel ?